



Conseil de Surveillance

Secrétaire : Nadège OURY
noury@hgegbc.org

INIES BASE

CSIB N°263

Date : 12 Mars 2018

Orientations stratégiques de la Base INIES 2018-2020

Orientations stratégiques 2018 – 2020

Décision CSIB du 20 Décembre 2017

Le plan stratégique 2014-2017 a permis à la Base INIES d'accueillir toujours plus de données : les PEP, des configureurs, des ICV de matériaux (Inventaire des Cycles de Vie) ainsi que les valeurs génériques par défaut. La refonte complète de l'interface de la base en 2017 a permis d'élargir les champs de recherche dans la base. Avec la mise à disposition de nouveaux outils de communication (site internet dédié, Baromètre annuel, conférence ...) et le développement de la pratique d'ACV Bâtiment, la base n'a jamais été aussi utilisée. Elle alimente notamment, via son webservice, les logiciels ACV en conformité avec le référentiel de l'expérimentation E+C-.

A l'heure où l'ACV bâtiment prend son essor (expérimentation E+C-, Level(s) ...), la Base INIES doit poursuivre son développement pour être au rendez-vous des transitions environnementale et numérique ainsi que de la future réglementation environnementale des bâtiments neufs.

Les orientations stratégiques 2018-2020

1. Poursuivre l'accroissement de la base de données en quantité et en qualité

- Inciter de nouveaux déclarants (fabricants, syndicats, centres techniques) à produire des données et les déposer dans la Base.
- Disposer de déclarations, facilement utilisable pour les ACV bâtiment (cf. unité fonctionnelle).
- Veiller à avoir des données de qualité.

2. Renforcer l'interconnexion d'INIES avec les outils numériques

- Développer les usages du webservice pour l'expérimentation E+C-.
- Mieux comprendre les besoins du BIM.
- Explorer les liens utiles avec d'autres outils métiers.

3. Faire savoir et influencer à différentes échelles

- Etre en veille aux questions relatives à la base INIES et les données qu'elle héberge.
- Informer sur l'état de la base et les travaux en cours ou réalisés.
- Identifier les initiatives territoriales et créer des liens avec la Base INIES.
- Participer aux échanges européens et internationaux liés aux EPD.